



UFC-QUE CHOISIR
233 bd Voltaire
75555 PARIS CEDEX 11



Le 30 janvier 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE SECURITE SOCIALE ETUDIANTE

Les étudiants aussi ont droit à la vraie « Sécu » !

Un an après qu'une mission Sénatoriale a conclu que, en matière de sécurité sociale étudiante, « le *statu quo* n'est guère envisageable », et alors que la Cour des Comptes a depuis largement étayé ce constat, les étudiants français continuent à subir les inadmissibles insuffisances de gestion des mutuelles étudiantes. Devant l'incompréhensible immobilisme des pouvoirs publics, la FAGE, 1^{ère} organisation de jeunes, et l'UFC – Que Choisir lancent aujourd'hui une pétition en ligne appelant à une refondation de ce régime, dans l'intérêt de tous les étudiants.

Hérité du paysage étudiant de l'après-guerre, le système actuel de sécurité sociale étudiante, déléguant la gestion de ce service public à des mutuelles, est frappé de vétusté. Cela se traduit par une organisation inefficace, complexe et trop coûteuse.

NON à une gestion inefficace qui crée du renoncement aux soins pour un quart des étudiants

Les premières victimes de ce système sont les étudiants, dont 27 % ont déjà renoncé à voir un médecin¹. Comment s'en étonner, alors qu'un tiers d'entre eux attend encore sa carte Vitale plus de trois mois après son inscription, ne pouvant accéder à des remboursements rapides et au tiers payant ? Et les étudiants sont alors sans recours, puisque jusqu'à 93 % des appels reçus par les mutuelles étudiantes ne sont pas traités.

NON à une organisation complexe pour les étudiants

Dans chaque région, deux mutuelles étudiantes se font concurrence pour la gestion de la sécu étudiante : la LMDE, présente sur tout le territoire, et une mutuelle régionale. S'ajoute à cette dualité d'acteurs une dualité de missions, puisque les mutuelles étudiantes – en évident conflit d'intérêts - commercialisent également des produits de complémentaire santé. En conséquence, les étudiants peinent à s'y retrouver : seuls 39 % comprennent précisément le rôle des mutuelles étudiantes. Pire, 37 % des étudiants de 1^{ère} année ignorent que les complémentaires santé proposées par ces mutuelles sont facultatives !²

NON à un système coûteux pour la collectivité

Trop petites pour profiter d'économies d'échelles, les mutuelles étudiantes bénéficient chaque année de 93 millions d'euros d'aides publiques pour couvrir leur gestion dispendieuse. Avec un taux de frais de gestion de 13,7 %, elles sont trois fois moins efficaces que l'Assurance maladie.

NON aux réformes incomplètes

Devant le constat aujourd'hui largement partagé d'une sécurité sociale moins efficace pour les étudiants que pour le reste de la population, la main des pouvoirs publics ne doit plus trembler. S'arrêter au milieu du gué de la réforme, par exemple en recréant une mutuelle étudiante unique comme le proposent certains, ne permettrait pas de réelles économies et serait sans garantie en termes de qualité de gestion. Les étudiants doivent rejoindre le régime général d'assurance maladie, car eux aussi ont droit à la vraie « sécu ».

Pour mettre fin à un régime de sécurité sociale décrié par les étudiants et la collectivité des consommateurs, et revenir enfin aux objectifs qui avaient conduits à sa création, la FAGE et l'UFC – Que Choisir lancent aujourd'hui un manifeste à signer en ligne (url.quechoisir.org/etudiant ou www.fage.org) et sur les campus des Universités, pour presser les pouvoirs publics de :

- Mettre fin à la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et intégrer les étudiants au régime général de sécurité sociale ;
- Créer au sein de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) une commission incorporant une représentation étudiante majoritaire, notamment en charge de la politique de prévention à destination des étudiants ;
- Coordonner localement ces actions de prévention par les CROUS, en partenariat avec les centres de santé universitaires.

CONTACTS PRESSE : 01.44.93.19.84 (UFC – Que Choisir) ou 06.86.63.41.44 (FAGE)

¹ Enquête OVE (observatoire de la vie étudiante) Conditions de vie des étudiants 2013

² Enquête en ligne menée par l'UFC – Que Choisir auprès de 837 étudiants